

N° CP 12^e/15-06
Séance du 16 JUIN 2006

REÇU A LA PRÉFECTURE
20 JUIN 2006

**DISPOSITIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES RELATIVES AU PROJET
INTERREG IIIA "DEUX RIVES, TROIS PONTS, MILLE CHOSES A DECOUVRIR"**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°E8 – 2004 du 14 avril 2004 modifiée par la délibération 2004/IV – 108 du 15 octobre 2004, portant délégation à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG 2006/I – 12/01 du Conseil Général du 8 décembre 2005 relative au budget primitif 2006 des actions de coopération internationale et transfrontalière,
- VU la délibération du Conseil Général n°2005/III-12e/02 du 24 juin 2005 approuvant la maîtrise d'ouvrage départementale du projet IIIA "Deux rives, trois ponts, mille choses à découvrir",
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise le Président :

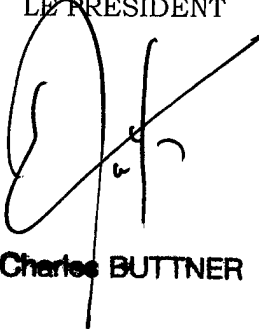
- à faire procéder à l'acquittement de factures pour des travaux qui auront été commandités par la ville de Neuenburg am Rhein dans la limite de 25 000 € pour les travaux d'études inscrits au chapitre 20, nature 2031, fonction 04, enveloppe 75120 et de 53 000 € pour l'achat de la signalétique nécessaire inscrits au Programme A072, millésime 2004, chapitre 4581, nature 4581, fonction 01.
- à signer à cet effet la convention de portage de projet délégué jointe en annexe,
- à faire procéder au remboursement
 - au Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald de la somme de 3 852,59 € pour les travaux de planification réalisés,
 - au Landkreis Lörrach pour montant maximum de 2 000 €.

L'incidence financière pour ces deux remboursements est prévue au chapitre 20, nature 2031, fonction 04, enveloppe 75120.

- des frais de personnel engagés par les communes allemandes pour la pose et l'entretien des panneaux pour un montant maximum de 45 000 €. Les crédits correspondants sont inscrits au titre du Programme A072, millésime 2004, chapitre 4581, nature 4581, fonction 01.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet **29 JUIN 2006**
Publication **23 JUIN 2006**
Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

Ludovic LIONS

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
29 JUIN 2006

Adopté
.....voix contre
.....abstentions